

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au procureur de la République à Vervins, vers le 3 août 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin au procureur de la République à Vervins, vers le 3 août 1881

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[vers le 3 août 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Procureur de la République \(Vervins\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméDéclaration stipulant que Pierre-Alphonse Doyen est le gérant du journal *Le Devoir*, dont Godin est le propriétaire, et que le journal est imprimé à Saint-Quentin à l'imprimerie du journal *Le Glaneur*.

NotesLa déclaration est revêtue des signatures de Godin et d'Alphonse Doyen.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Œuvres citées

- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- [Le Glaneur : journal de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, Saint-Quentin, 1858-1896.](#)

Lieux cités[Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (9v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
